



CONTRÔLES DE PAIEMENTS VISA
GUIDE DE DÉMARRAGE



Vous fournir un
contrôle de
paiement pour
appuyer votre
programme de
cartes affaires

TABLE DES MATIÈRES

Contrôles de paiements Visa	1
Un portail en ligne commode	1
Des contrôles complets	1
Des alertes en temps réel.....	2
Les règles d'autorisation	2
Règles par catégorie	2
Règles temporelles	3
Règles sur les emplacements	3
Règles sur les dépenses.....	3
Inscription d'un administrateur de société	5
Étapes du processus d'inscription d'un administrateur de société.....	5
Mots de passe	8
Pour plus d'information	8

Remarque : Les exemples que vous trouverez dans ce document reposent sur un profil de titulaire de carte des États-Unis. Les paramètres et règles d'autorisation et varient en fonction des institutions financières et des régions.

www.visa.com/commercial

© Visa Inc., 2018. Tous droits réservés.

Visa Public.

Contrôles de paiements Visa

L'application Web *Contrôles de paiements Visa* (VPC) est facile à utiliser et permet aux propriétaires d'entreprise clients d'émetteurs participants de définir les mesures de contrôle des dépenses des cartes de crédit Visa Affaires de leurs employés. Ce service permet aux propriétaires d'entreprise d'ajouter les cartes de crédit de leur entreprise et d'attribuer des limites à ces cartes en fonction du moment, du lieu et du type d'usage qui en est fait. Par exemple, les employés qui se déplacent sont autorisés à soumettre des transactions liées aux déplacements. En configurant des contrôles précis, vous pouvez refuser les transactions soumises par les employés qui ne font pas de déplacements.

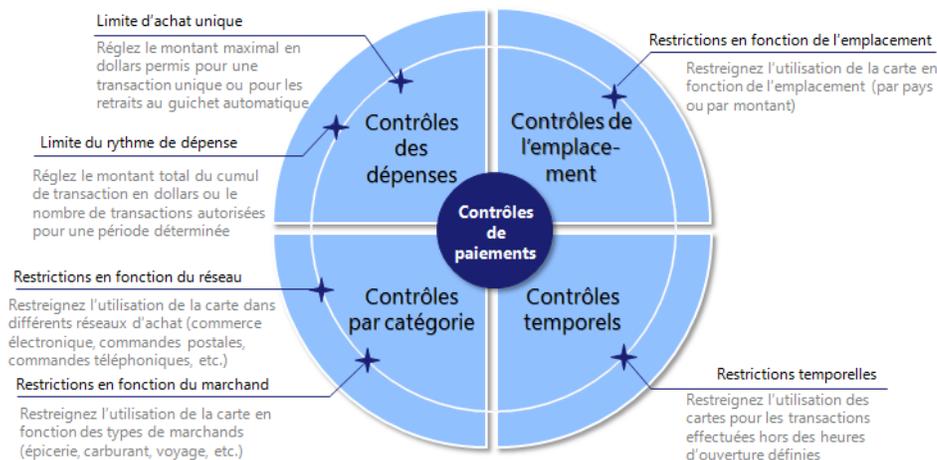
UN PORTAIL EN LIGNE COMMODE

On effectue l'inscription et le réglage des *contrôles de paiements Visa* dans le portail en ligne sécurisé. Toutes les fonctions sont accessibles en libre-service : il n'y a jamais d'attente. Les propriétaires d'entreprise (ou leurs administrateurs) n'ont qu'à s'inscrire et à ajouter les cartes pour pouvoir rapidement configurer les règles d'utilisation et les alertes. La langue de l'interface utilisateur sera la même que celle du navigateur Internet. C'est aussi facile que ça.

DES CONTRÔLES COMPLETS

Les *contrôles de paiements Visa* donnent accès à quatre grandes catégories de règles permettant de contrôler l'utilisation des cartes :

- **Catégories de règles** : Restreindre l'utilisation des cartes par réseau d'achat et type de marchand.
- **Règles temporelles** : Restreindre l'utilisation des cartes par jour de la semaine et heures de la journée.
- **Règles sur les emplacements** : Restreindre l'utilisation des cartes par pays.
- **Règles sur les dépenses** : Régler des montants maximaux par transaction et par période.



DES ALERTES EN TEMPS RÉEL

On peut configurer l'application de manière à ce que toute transaction par carte qui déclenche une règle d'autorisation soit refusée automatiquement, et jusqu'à ce qu'un courriel ou un message texte soit envoyé au chef d'entreprise. On peut aussi envoyer ces alertes à l'employé, à son gestionnaire et à des membres du personnel. On peut configurer les règles d'autorisation par carte individuelle, ou rapidement et facilement copier ces réglages et les appliquer en lot à tout nombre d'autres cartes.

Les règles d'autorisation



RÈGLES PAR CATÉGORIE

Les règles par catégories vous permettent de bloquer les achats par carte relatifs à chacun des types de marchands suivants :

- Marchands de produits pour adultes
- Compagnie aérienne
- Hôtel
- Location de voiture
- Restaurant
- Restaurant à service rapide
- Bijouterie
- Appareils électroniques
- Alcool et tabac
- Carburant
- Transport terrestre
- Fournitures de bureau
- Épiceries et pharmacies
- Marchands de produits de divertissement
- Services publics
- Vêtements et détail en général
- Santé

RÈGLES TEMPORELLES

- Bloquer les transactions se produisant hors des heures d'ouverture
- Bloquer les transactions par jour de la semaine ou heures du jour

RÈGLES SUR LES EMPLACEMENTS

- Bloquer les achats effectués en provenance d'un groupe de pays précis : limite de 10 pays
- Permettre les achats effectués en provenance d'un groupe de pays précis : limite de 10 pays
- Bloquer les achats effectués à l'internationale dépassant un montant en devise précisé. É.-U. seulement
- Bloquer les achats effectués chez des marchands à l'international : É.-U. seulement
- Bloquer les transactions effectuées hors d'un État précisé : É.-U. seulement



RÈGLES SUR LES DÉPENSES

- Bloquer les retraits au guichet automatique bancaire
- Bloquer les retraits au guichet automatique bancaire dépassant un montant défini
- Bloquer les transactions d'accès aux retraits d'argent comptant
- Bloquer les achats dépassant un montant en dollars et en devise précisés
- Bloquer les achats électroniques
- Bloquer les achats électroniques dépassant un montant défini
- Empêcher les achats effectués par téléphone, internet ou commande postale

- Bloquer les transactions dépassant des limites de dépenses définies :
 - nombre maximal d'autorisations par transaction
 - Survenue : jours précis, hebdomadaire, mensuelle

Remarque : Les règles d'autorisation varient en fonction des institutions financières et des régions.

Inscription d'un administrateur de société

Votre banque vous a parlé de *Contrôles de paiements Visa*. Après être entré dans l'application, suivez les étapes du processus pour inscrire l'administrateur de votre société.

Un seul identifiant d'administrateur (adresse de courriel) peut être configuré pour gérer un ensemble de cartes précis. Votre société peut configurer plusieurs administrateurs, mais ceux-ci peuvent gérer seulement les cartes configurées sous leur identifiant.

Les administrateurs de sociétés sont responsables de l'ajout, de la mise à jour, de la suppression et du réglage des mesures de contrôle de leurs cartes Visa et de celles d'autres employés de la société.

Pour inscrire un administrateur de société, il vous faut :

- l'adresse de courriel de l'administrateur de société
- le numéro de compte de la carte Visa Affaires de l'administrateur de société, sa date d'expiration et son numéro CVV2

Remarque : Pour permettre à l'administrateur de société d'avoir accès au compte de carte de plusieurs employés, vous pouvez utiliser le nom et le numéro de carte du propriétaire de l'entreprise, pour plus de contrôle.

ÉTAPES DU PROCESSUS D'INSCRIPTION D'UN ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉ

1. Dans la fenêtre *Bienvenue dans Contrôles de paiements Visa*, sélectionnez d'abord la langue que vous désirez dans le menu déroulant *Langue*.

VISA Contrôles de paiement

Bienvenue dans Visa Contrôles de paiement

Nouvel utilisateur

Nouveaux utilisateurs, veuillez cliquer sur le bouton d'inscription pour vous inscrire.

Utilisateur déjà inscrit

Utilisateurs déjà inscrits, veuillez entrer votre adresse électronique et votre mot de passe, puis cliquer sur le bouton Ouverture de session.

Adresse courriel

Mot de passe

Ouverture de session

Mot de passe oublié?

VISA Partout où vous souhaitez être

©2016 Visa. Tous droits réservés.

2. Cliquez sur **Inscription** pour commencer le processus d'inscription.

3. Dans l'onglet Informations sur le compte **entrez votre adresse de courriel et votre mot de passe**, puis **sélectionnez les questions de sécurité souhaitées, ainsi que leurs réponses respectives**.

VISA Contrôles de paiement TAN BANK

1 INFORMATIONS SUR LE COMPTE 2 INFORMATIONS UTILISATEUR 3 CONDITIONS GÉNÉRALES

Informations sur le compte

Données d'authentification d'utilisateur

Adresse électronique d'ouverture de session Retaper l'adresse électronique

Créer un mot de passe Retaper le mot de passe

faible ● ● ● ● ● fort

Le mot de passe doit contenir de 7 à 14 caractères et au moins une majuscule et un chiffre. Le nouveau mot de passe ne peut correspondre à aucun des anciens mots de passe.

Questions de sécurité

Question de sécurité 1

Dans quelle ville était votre premier emploi? ▼

Réponse de sécurité 1

Question de sécurité 2

Dans quelle ville était votre premier emploi? ▼

Réponse de sécurité 2

Question de sécurité 3

Dans quelle ville était votre premier emploi? ▼

Réponse de sécurité 3

Annuler Suivant

4. Cliquez sur **Suivant** quand vous aurez terminé.
5. Vous recevrez un courriel provenant de **mobile@visammg.com** comportant votre code d'activation.

- Dans l'onglet *Informations utilisateur*, **entrez vos renseignements personnels et les renseignements sur la carte de crédit Visa Affaires.**

VISA Contrôles de paiement Test Bank

1 INFORMATIONS SUR LE COMPTE 2 **INFORMATIONS UTILISATEUR** 3 CONDITIONS GÉNÉRALES

Informations utilisateur

Renseignements personnels

Prénom Nom

Numéro de compte Visa Valeur de vérification de la carte 2 (CVV2)

Date d'expiration
01 ▼ 2017 ▼

[Précédent](#) [Annuler](#) [Suivant](#)

- Cliquez sur **Suivant** quand vous aurez terminé.
- À la page *Conditions à l'intention du titulaire de carte*, cochez la **case** pour indiquer que vous acceptez les conditions.

**CONTRÔLES DE PAIEMENTS VISA
CONDITIONS À L'INTENTION DU TITULAIRE DE CARTE**

LES PRÉSENTES CONDITIONS S'APPLIQUENT À VOTRE PARTICIPATION AU SERVICE DES CONTRÔLES DE PAIEMENTS VISA ET COMPLÈTENT ET MODIFIENT VOTRE CONVENTION DE CARTE ACTUELLE ÉTABLIE AVEC L'ORGANISME ÉMETTEUR (« L'ÉMETTEUR ») DES COMPTES DE LA CARTE VISA QUE VOUS INSCRIVEZ AU SERVICE. DANS LE CAS DE LA NON-CONCORDANCE DE LA CONVENTION DE CARTE EXISTANTE ET DES PRÉSENTES CONDITIONS, VOTRE CONVENTION DE CARTE PRÉVAUDRA, ÉTANT ENTENDU QUE LES PRÉSENTES CONDITIONS RÉGIRONT TOUT SUJET LIÉ AU SERVICE.

LES PRÉSENTES CONDITIONS SE RAPPORTENT À CHAQUE CARTE VISA QUI ACCÈDE AU COMPTE DE CARTE VISA QUE VOUS AVEZ INSCRIT AU SERVICE. VOUS DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ À L'ÉMETTEUR ET À VISA CANADA CORPORATION (« VISA ») QUE VOUS ÊTES AUTORISÉ(E) À INSCRIRE CHAQUE CARTE AU SERVICE. L'ÉMETTEUR ET VISA SE RÉSERVENT LE DROIT DE DÉTERMINER, À LEUR SEULE DISCRÉTION, SI UN COMPTE DE CARTE VISA EN PARTICULIER PEUT ÊTRE INSCRIT AU SERVICE.

DANS LE CADRE DE L'INSCRIPTION AU SERVICE, VOUS SEREZ APPELÉ(E), LE CAS ÉCHÉANT, À CHOISIR UNE ADRESSE DE COURRIEL POUR UN ID UTILISATEUR OU UN MOT DE PASSE QUI SONT OBLIGATOIRES POUR ACCÉDER AU SITE WEB DU SERVICE. IL VOUS INCOMBE DE VEILLER À LA PROTECTION DE VOTRE ID UTILISATEUR ET VOTRE MOT DE PASSE ET DE FAIRE EN SORTE QU'ILS SOIENT CONNUS SEULEMENT DE VOUS DANS LA MESURE OÙ VOUS SEREZ TENU(E) RESPONSABLE DE TOUTES LES ACTIVITÉS EFFECTUÉES AVEC VOTRE ID UTILISATEUR ET VOTRE MOT DE PASSE.

CONFORMÉMENT AU SERVICE, L'ÉMETTEUR REFUSERA, PAR L'INTERMÉDIAIRE DES SYSTÈMES DE VISA, L'AUTORISATION POUR LES TRANSACTIONS PAR CARTE QUI RÉPONDENT À VOS INSTRUCTIONS DE BLOCAGE DES TRANSACTIONS. CES TRANSACTIONS NE SERONT DONC PAS TRAITÉES AUX FINS DE PAIEMENT PAR LES SYSTÈMES DE VISA. VISA ET L'ÉMETTEUR TRANSMETTRONT UN AVIS DU REFUS DE L'AUTORISATION DE LA TRANSACTION AU MARCHAND OÙ VOTRE CARTE A ÉTÉ PRÉSENTÉE POUR LE PAIEMENT. LES PRÉSENTES CONDITIONS SE RAPPORTENT À UNE TRANSACTION PAR CARTE DONT L'AUTORISATION DE PAIEMENT A ÉTÉ REFUSÉE EN TANT QUE « TRANSACTION BLOQUÉE » CONFORMÉMENT AU SERVICE.

- Cliquez sur **Accepter** pour terminer l'inscription.

Après avoir terminé le processus d'inscription, les administrateurs seront invités à configurer les canaux d'alerte. Les administrateurs peuvent, soit effectuer la configuration des canaux d'alerte lors du processus d'inscription, soit le faire ultérieurement par l'intermédiaire de l'interface utilisateur VPC.

Mots de passe

Afin d'assurer l'intégrité des comptes d'utilisateur, le système impose les restrictions suivantes sur les mots de passe :

- La casse est prise en compte
- Il doit contenir au moins 8 caractères
- Il doit contenir au moins une lettre majuscule
- Il doit contenir au moins une lettre minuscule
- Il doit contenir au moins un chiffre
- Il ne doit pas contenir l'identifiant associé (ou le no de compte)
- Les 4 mots de passe précédents ne peuvent pas être réutilisés
- Les mots de passe doivent être modifiés tous les 90 jours

Pour plus d'information

Les administrateurs de sociétés ont accès à toutes les fonctions de *Contrôles de paiements Visa* dès que l'inscription est terminée. En cas de question au cours de ces démarches, ils peuvent consulter les sources d'information suivantes directement dans l'application :

- *Guide d'utilisation de Contrôles de paiements Visa*. Consultez, téléchargez et imprimez le guide à partir de la *page d'accueil de VPC*.
- *Foire aux questions (FAQ)*. On s'y rend en cliquant sur **Aide**, dans la fenêtre *Sommaire du compte de VPC*.
- Icônes d'information. Survolez une icône d'information (i ou ?) à l'aide de votre souris pour apercevoir une brève description du terme adjacent.

Nous recommandons à l'administrateur de société de passer en revue le *Guide d'utilisation de Contrôles de paiements Visa* pour comprendre quelles sont les mesures de contrôles offertes et pour décider quelles règles il souhaite appliquer (les règles peuvent varier en fonction des cartes). Pour obtenir de plus amples renseignements sur les types de règles, veuillez consulter la section *Configuration des règles des cartes* du *Guide d'utilisation de Contrôles de paiements Visa*.